



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

La société Compo-Haut-Richelieu inc. a été mandatée par la MRC du Haut-Richelieu pour assurer la gestion intégrée des matières résiduelles pour douze (12) de ses municipalités :

Henryville	Saint-Jean-sur-Richelieu
Lacolle	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Mont-Saint-Grégoire	Saint-Sébastien
Noyan	Saint-Valentin
Saint-Alexandre	Sainte-Brigide-d'Iberville
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Venise-en-Québec

...

Bureau administratif de Compo-Haut-Richelieu inc. :
825, rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 5L2
Tél. : 450 347-0299 info@compo.qc.ca
Télé. : 450 347-7859 www.compo.qc.ca

...

Le présent *Rapport d'activités 2014* a été imprimé sur du papier recyclé et est disponible en format électronique sur le site Internet de Compo-Haut-Richelieu inc., www.compo.qc.ca.

...

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le Rapport d'activités 2014 de Compo-Haut-Richelieu inc.!

Comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent, la société Compo-Haut-Richelieu inc. travaille sans relâche afin de réaliser une saine gestion intégrée des matières résiduelles pour les 12 municipalités qu'elle dessert sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. L'un de ses nombreux objectifs est de satisfaire les exigences du Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles!

J'espère que vous aurez autant de satisfaction que moi à analyser les résultats atteints en 2014!

Christiane Marcoux

Présidente, Compo-Haut-Richelieu inc.
Conseiller régional, MRC du Haut-Richelieu
Conseillère municipale, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Notre équipe a, tout au long de l'année, orienté ses efforts pour offrir de nouveaux services, améliorer les infrastructures en place et sensibiliser les citoyens à adopter les bons réflexes pour une saine gestion des matières résiduelles.

Nous avons la conviction profonde que si chacun pose des gestes simples, nous arriverons, collectivement, à atteindre les objectifs fixés par le Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Notre mandat consiste précisément à offrir aux citoyens les services dont ils ont besoin pour faire une différence.

Réalisé tous les ans, le Rapport d'activités présente les résultats obtenus grâce aux services offerts, soit la collecte des matières recyclables, l'accès aux écocentres, les collectes spéciales (feuilles d'automne et sapins), la collecte d'ordures ménagères, etc.

Ces résultats, ce sont VOS résultats! Merci de nous aider à améliorer l'environnement de demain!

Isabelle Deschênes

Directrice générale, Compo-Haut-Richelieu inc.

BAC À ORDURES OBLIGATOIRE : UN PAS DE PLUS VERS LA COLLECTE À 3 VOIES!

OBJECTIFS

- Uniformiser les méthodes de collecte.
- Maintenir un environnement propre et sécuritaire.

Compo-Haut-Richelieu inc. a toujours fait la promotion pour l'utilisation de bac à ordures sur roues avec prise européenne auprès des citoyens. Ce type de contenant permet **d'éviter les sacs à ordures éventrés par les petits animaux et les oiseaux** et **d'offrir aux citoyens un environnement propre et sécuritaire**.

En 2014, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a manifesté son intérêt pour l'utilisation exclusive du bac sur roues pour les ordures ménagères collectées sur son territoire. Avec l'implantation future de la collecte des matières organiques qui nécessitera un 3^e bac, Compo-Haut-Richelieu inc. a procédé à **l'uniformisation des méthodes de collecte** puisque la cueillette des matières recyclables est déjà effectuée avec un bac roulant depuis 2003.

Devant ce constat, **toutes les municipalités desservies par Compo-Haut-Richelieu inc.** ont décidé de se joindre à cette initiative afin de rendre obligatoire le bac sur roues pour la collecte des ordures ménagères.

Une vaste campagne d'informations de plusieurs mois a été élaborée : conférence de presse, publicités dans les journaux locaux, participation au Salon d'été Saint-Jean-sur-Richelieu, entrevue à la Télévision du Haut-Richelieu, distribution porte-à-porte de dépliants informatifs. Tout a été mis en œuvre afin de bien informer et préparer la population à cette nouveauté.

Le 15 septembre 2014 marque le jour de l'implantation du bac roulant obligatoire pour les résidences et les immeubles de cinq (5) logis et moins pour les douze (12) municipalités desservies par Compo-Haut-Richelieu inc.

Les efforts de sensibilisation n'ont pas été vains puisque l'implantation a connu un réel succès. Durant la première semaine, seulement 2 % d'anomalies ont été recensées.



PROJET DE PLATE-FORME DE COMPOSTAGE

OBJECTIFS

- Atteindre l'objectif du Plan d'action 2011-2015, de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, à savoir :
 - D'ici 2015, recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle.
 - D'ici 2020, recycler 100 % de la matière organique putrescible résiduelle.

Avec cet objectif en tête, Compo-Haut-Richelieu inc. travaille à l'élaboration d'une troisième collecte. Le projet consiste au traitement des matières organiques putrescibles grâce à des infrastructures à la fine pointe de la technologie, soit une usine de compostage en système fermé avec filtration de l'air. En plus de réduire l'enfouissement et de détourner une matière fortement valorisable, ce projet vise la production d'un compost de qualité qui sera principalement destiné à l'agriculture.

Au cours de l'année 2014, Compo-Haut-Richelieu inc. a déposé une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Le début de la construction de la plate-forme de compostage étant tributaire des délais d'analyse et de traitement du dossier par les différentes instances, il est toutefois souhaité que la construction débute en 2016 et que la collecte soit implantée au cours de l'année 2017.



COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE... UN FRANC SUCCÈS!

OBJECTIF

- Détourner le plus grand volume de résidus verts de l'enfouissement.

Les feuilles d'automne, une fois compostées, deviennent un fertilisant riche et idéal pour les terres agricoles. Depuis près de 10 ans, Compo-Haut-Richelieu inc. offre des collectes de feuilles automnales pour les municipalités intéressées. En 2014, des collectes ont été organisées à Saint-Blaise-sur-Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Venise-en-Québec avec **un total de 558,6 tonnes de feuilles collectées**.



RÉNOVATIONS MAJEURES À L'ÉCOCENTRE DU SECTEUR IBERVILLE

OBJECTIFS

- Offrir aux visiteurs un accès facile et agréable.
- Améliorer l'affichage visuel aux abords des zones de déchargement.



Plusieurs travaux d'amélioration ont été réalisés à l'éco-centre du secteur Iberville au cours de l'été 2014. Puisque les éco-centres inscrivent, année après année, un nombre grandissant de visiteurs, il est primordial de leur permettre des installations sécuritaires et facilement accessibles.

«Un éco-centre n'est pas un dépotoir!», telle est la devise des éco-centres de Compo-Haut-Richelieu inc. Les installations se doivent d'être propres, organisées et bien identifiées.

Les rénovations ont consisté à construire des bases de béton pour y déposer les conteneurs et ainsi assurer une meilleure stabilité. Une vaste superficie a été asphaltée pour éviter que le sol soit détrempe et boueux lors des journées pluvieuses. L'ajout de panneaux d'identification des zones de déchargement a été un des points importants des travaux puisqu'ils permettent aux visiteurs de mieux se repérer.

POINT DE DÉPÔT POUR LES INDUSTRIES, LES COMMERCE ET LES INSTITUTIONS (ICI)

OBJECTIF

- Détourner de l'enfouissement du matériel considéré dangereux provenant des ICI.

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, dans son Plan d'action 2011-2015, traite de la responsabilisation des producteurs et du développement d'un programme d'aide pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) de même que les entreprises de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) dans le but de stimuler leur performance.



Afin d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs, l'éco-centre du secteur Iberville a été identifié à titre de point de dépôt officiel pour les ICI de la région. Les entreprises souhaitant se départir d'appareils électroniques et informatiques, d'ampoules fluocompactes ou de tubes fluorescents peuvent le faire sans frais grâce aux programmes de l'ARPE-Québec (12 catégories de produits acceptés) et de RecycFluo (10 variétés d'ampoules et de tubes fluorescents acceptés).

QU'EST-CE QUE C'EST?

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles vise à créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion des matières résiduelles. L'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle : le résidu ultime.

Compo-Haut-Richelieu inc. œuvre actuellement sous les lignes directrices du Plan d'action 2011-2015.

5 objectifs :

- Ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées;
- Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

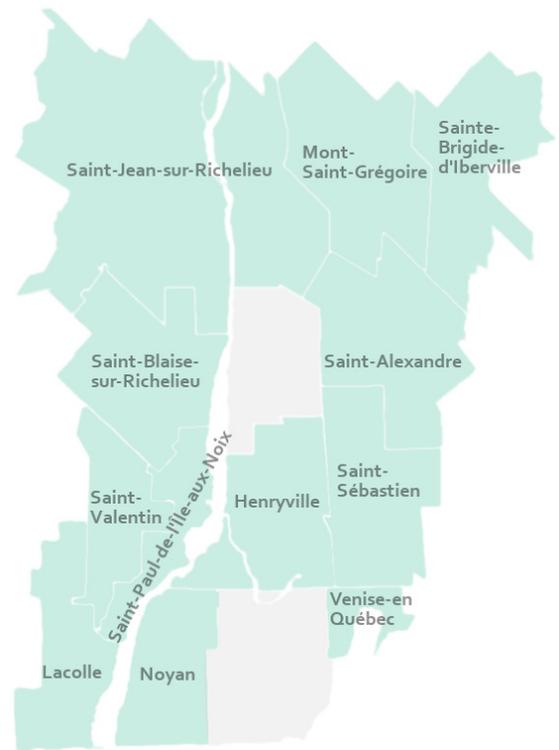
En analysant le Plan d'action 2011-2015 avec sa version précédente, la Politique 1998-2008, on constate que les nouveaux objectifs sont encore plus ambitieux. Parmi les différences, on observe que les objectifs de la collecte des matières recyclables sont passés de 60 % à 70 %. De plus, la valorisation des résidus de béton, de brique et d'asphalte est mise de l'avant avec un objectif de 80 % à atteindre. En haussant ses objectifs, le gouvernement souhaite inciter les différents secteurs d'activités à agir.



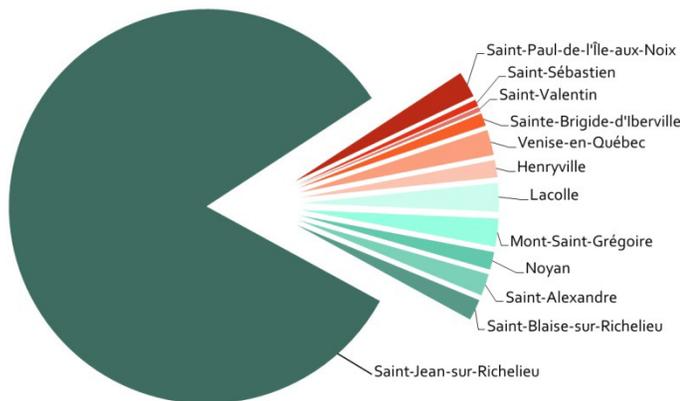
Née d'un partenariat public-privé en 1994, la société d'économie mixte Compo-Haut-Richelieu inc. est responsable de la gestion intégrée des matières résiduelles pour 12 municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Population :
113 862

Unités de collecte :
52 556



Graphique 1.1 – Territoire desservi par Compo-Haut-Richelieu inc.



Municipalités	Unités de collecte	Population
Henryville	743	1 434
Lacolle	1 230	2 738
Mont-Saint-Grégoire	1 201	3 133
Noyan	761	1 342
Saint-Alexandre	947	2 600
Saint-Blaise-sur-Richelieu	907	1 819
Saint-Jean-sur-Richelieu	43 518	94 636
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 123	1 904
Saint-Sébastien	295	761
Saint-Valentin	188	478
Sainte-Brigide-d'Iberville	552	1 377
Venise-en-Québec	1 091	1 640

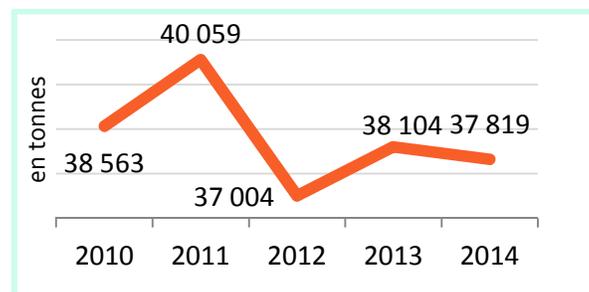
PERFORMANCE RÉSIDENNELLE

Bien qu'une trop grande quantité de déchets soit encore acheminée à l'enfouissement, il faut souligner l'enviable performance résidentielle des municipalités desservies pour 2014. Au total, ce sont 720 kg d'ordures ménagères par unité de collecte qui ont été enfouis.

Tableau 2.1 – Résultats globaux

	2013	2014	Écart 2013-2014
Ordures (en t)	38 104	37 819	- 0,75 %
Unités de collecte (u. c.)	51 743	52 556	+ 1,57 %
TOTAL (tonnes/u. c.)	0,736	0,720	- 2,17 %

Graphique 2.1 – Évolution 2010 à 2014



BON À SAVOIR!

La redevance à l'élimination est redistribuée selon les performances des municipalités en fonction des résultats obtenus par des municipalités comparables.

EN RÉSUMÉ...
Moins d'élimination
 =
Plus de redevances encaissées

L'importance de poser des gestes pour la réduction des matières à enfouir a un impact direct sur les coûts nets de la collecte d'ordures, en raison des redevances.

Pour la performance résidentielle, les modalités de versement du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles sont les suivantes :

- « Les sommes redistribuées selon la population sont calculées en fonction du nombre d'habitants par municipalité.
- La performance d'une municipalité est évaluée en fonction des quantités de matières résiduelles éliminées par habitant. Ainsi, plus la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant est faible pour une municipalité, plus celle-ci est considérée comme étant performante et, conséquemment, plus la subvention est élevée. »

En 2014, un montant de 1 029 632 \$ a été émis par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Cette somme englobe tant la performance des matières résiduelles résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI) générées sur le territoire.

La performance de chaque municipalité pour la collecte des ordures ménagères a été illustrée dans le tableau 2.2.

Tableau 2.2 – Quantité d’ordures ménagères par municipalité

	Total (en t)	Kg /u. c.	Kg /habitant
Henryville	593	798	414
Lacolle	861	700	314
Mont-Saint-Grégoire	948	789	303
Noyan	529	695	394
Saint-Alexandre	800	845	308
Saint-Blaise-sur-Richelieu	691	762	380
Saint-Jean-sur-Richelieu	30 953	711	327
Saint-Paul-de-l’Île-aux-Noix	647	576	340
Saint-Sébastien	329	1 115	432
Saint-Valentin	345	1 835	722
Sainte-Brigide-d’Iberville	420	761	305
Venise-en-Québec	703	644	429
TOTAL	37 819 t	720 kg	332 kg

OÙ VONT NOS ORDURES?

Les ordures collectées sur le territoire ont été acheminées vers un centre de transbordement à Saint-Hubert, avant d’être transportées vers des lieux d’enfouissement techniques à proportion d’environ 80 % à Sainte-Cécile-de-Milton et à 20 % à Lachenaie et à Saint-Nicéphore.

PERFORMANCE DES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

La collecte des ordures ménagères des industries, des commerces et des institutions (ICI) de la région n’incombe pas à Compo-Haut-Richelieu inc. Les données concernant les ordures générées par ce secteur ne sont donc pas incluses dans les tableaux et le graphique présentés en page 7 et 8.

La responsabilisation des ICI devient un incontournable pour arriver à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Le mandat de Compo-Haut-Richelieu inc. à l’égard de cette clientèle vise leur sensibilisation à la réduction des déchets, les informer des services à leur disposition et leur communiquer les orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles spécifiques aux ICI.

Le projet d’implantation de la collecte des matières organiques sur le territoire est d’ailleurs élaboré dans l’optique de pouvoir desservir les industries, les commerces et les institutions (ICI).



PERFORMANCE RÉSIDENTIELLE

La récupération du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal est un incontournable! Dans la MRC du Haut-Richelieu, la collecte sélective a été instaurée en 1995 avec de petits bacs de 64 L. En 2003, les bacs de récupération sur roues de 360 L ont été implantés sur le territoire. Depuis 2008, la collecte est effectuée 52 semaines par année.

Les statistiques démontrent que la quantité de matières recyclables collectées en 2014 a connu une légère baisse de 1,86 % en comparaison avec 2013.

Tableau 3.1 – Résultats globaux

	2013	2014	Écart 2013-2014
Matières recyclables (en t)	11 145	11 082	- 0,57 %
Unités de collecte (u. c.)	51 743	52 556	+ 1,57 %
TOTAL (tonnes/u. c.)	0,215	0,211	- 1,86 %

Tableau 3.2 – Matières recyclables par municipalité

	Total (en t)	Kg /u. c.	Kg /habitant
Henryville	144	194	100
Lacolle	194	158	71
Mont-Saint-Grégoire	289	241	92
Noyan	127	167	95
Saint-Alexandre	232	245	89
Saint-Blaise-sur-Richelieu	197	217	108
Saint-Jean-sur-Richelieu	9 196	211	97
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	234	208	123
Saint-Sébastien	73	247	96
Saint-Valentin	60	319	125
Sainte-Brigide-d'Iberville	149	270	108
Venise-en-Québec	187	171	114
TOTAL	11 082 t	211 kg	97 kg

COÛT DU SERVICE

Au cours de l'année 2014, RECYC-QUÉBEC a versé une compensation financière d'une somme de 1 808 465 \$ à la MRC du Haut-Richelieu relativement au financement de la collecte sélective.



ATELIERS SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES

Compo-Haut-Richelieu inc. se fait un devoir d'offrir des ateliers de sensibilisation et d'information sur l'importance de reconnaître et de bien récupérer les matières recyclables tant dans les écoles de la région qu'auprès de divers organismes et organisations.

Les enfants sont les consommateurs de demain. Un citoyen conscientisé dès son plus jeune âge à l'importance d'une saine gestion des matières résiduelles assurera l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement, tant à la maison qu'au travail.

Un excellent moyen de rendre l'information accessible au plus de gens possible!



PERFORMANCE DES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI)



Sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, 254 entreprises ont bénéficié du service de collecte de matières recyclables de Compo-Haut-Richelieu inc. en 2014.

Ce service aura permis le recyclage de **1 112 tonnes** de papier et de carton.

RÉCUPÉRATION LORS D'ÉVÉNEMENTS

Compo-Haut-Richelieu inc. est fier de soutenir plusieurs événements municipaux par le prêt d'équipements de récupération. Les municipalités sont de plus en plus conscientes de l'importance de réduire les impacts sur l'environnement. Elles savent que la tenue d'événements écoresponsables offre des avantages dont les preuves ne sont plus à faire!

En 2014, ce sont 38 événements qui ont profité de ce service pour un total de 505 barils de récupération livrés.

38 événements
505 barils



PRÉSENTATION DES ÉCOCENTRES

Compo-Haut-Richelieu inc. gère trois (3) écocentres, soit deux (2) à Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Iberville et Saint-Luc) et un (1) à Lacolle. Les écocentres contribuent à l'atteinte des objectifs fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Depuis 2011, les modalités d'accès aux écocentres sont demeurées inchangées.

- Permis de conduire du chauffeur obligatoire
- Certificat d'immatriculation du véhicule ou de la remorque (sur demande)
- Compte de taxes de l'année en cours (sur demande)
- Tarification applicable pour les entreprises et les résidents des municipalités non desservies

Les écocentres des secteurs Iberville et Saint-Luc sont ouverts à l'année à raison de 43 heures par semaine chacun, du lundi au samedi. L'écocentre de Lacolle est ouvert 35 heures par semaine d'avril à octobre (mercredi au samedi) et 7,5 heures par semaine de novembre à mars (samedi seulement).

En comparaison avec d'autres écocentres, le volume de matières acceptées gratuitement est plus qu'enviable. Les citoyens des municipalités desservies ont droit à 5 visites de 75 pi³ pour les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

Les résidus verts, les résidus domestiques dangereux (RDD), la peinture, les huiles usées, le matériel électronique et informatique, les matières recyclables et d'autres produits sont acceptés sans frais ni limite de quantité pour les résidents.



Résidus de construction, de démolition et de rénovation (CRD)



Résidus domestiques dangereux (RDD)



Résidus verts



Matériel électronique et informatique



Béton, briques et pierres



Métaux et électroménagers



Pneus (RECYC-QUÉBEC)



Matières recyclables (papier, carton, plastique, verre et métal)



Pneus (RECYC-QUÉBEC)



Vélos et pneus de vélos

ACHALANDAGE

Pour l'année 2014, le nombre de visites aux écocentres a connu une hausse de 11 % en comparaison avec l'année précédente, soit 6 931 visites de plus. L'écocentre du secteur Iberville ayant été fermé durant un (1) mois pour les travaux d'amélioration, plusieurs visiteurs se sont tournés vers l'écocentre du secteur Saint-Luc pour se départir de leurs matières.

Pour expliquer l'augmentation globale de l'achalandage, il faut souligner l'effort des citoyens qui cherchent à gérer écologiquement leurs matières résiduelles. De plus, les produits acceptés aux écocentres ne sont plus ramassés avec la collecte d'ordures ménagères.

Tableau 4.1 – Nombre de visites par écocentre (citoyens et entrepreneurs)

	2013	2014	Écart 2013-2014
Écocentre du secteur Iberville	14 012	12 399	-11,5 %
Écocentre du secteur Lacolle	4 018	5 045	25,6 %
Écocentre du secteur Saint-Luc	44 329	51 846	17,0 %
TOTAL	62 359	69 290	11,1 %

Graphique 4.1 – Provenance des visiteurs

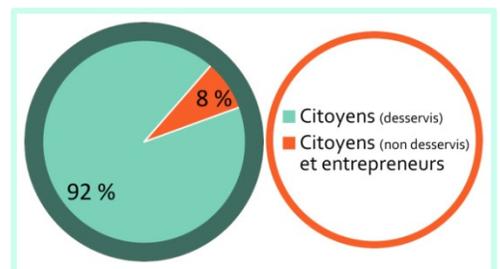


Tableau 4.2 – Nombre de visites par municipalité (citoyens desservis)

	2013	2014	Écart 2013-2014
Henryville	396	434	9,6 %
Lacolle	1 367	2 194	60,5 %
Mont-Saint-Grégoire	1 045	1 217	16,5 %
Noyan	574	759	32,2 %
Saint-Alexandre	687	785	14,3 %
Saint-Blaise-sur-Richelieu	685	483	-29,5 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	50 968	55 155	8,2 %
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	886	1 110	25,3 %
Saint-Sébastien	91	94	3,3 %
Saint-Valentin	119	174	46,2 %
Sainte-Brigide-d'Iberville	192	217	13,0 %
Venise-en-Québec	520	568	9,2 %
TOTAL	57 530	63 190	9,8 %



VALORISATION DES MATÉRIAUX SECS

Ce sont plus de 15 700 tonnes de matériaux secs qui ont transité par les écocentres en 2014. Un résultat très satisfaisant!

Tableau 4.3 – Matériaux secs

	2012	2013	2014
■ Résidus de CRD (construction, rénovation et démolition)	9 627	9 983	9 475
■ Métal (apport volontaire) (collecte)	278 27	280 26	303 21
■ Béton, asphalte, briques et pierres	1 772	1 867	1 923
■ Pneus	114	100	118
■ Traverses de chemin de fer	75	34	59
TOTAL (en tonnes)	11 893	12 290	11 899



VALORISATION DES RÉSIDUS VERTS

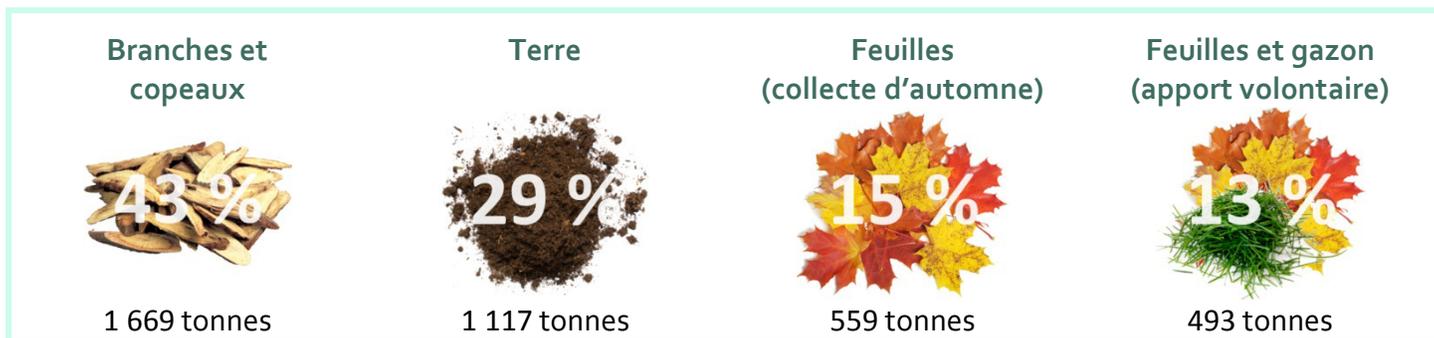
Les citoyens des municipalités desservies peuvent se départir de certaines matières organiques (gazon, feuilles, branches, plantes et fleurs) en visitant les écocentres. Ces matières sont transportées et épandues sur des terres agricoles de la région. Leur traitement répond aux recommandations du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Tableau 4.4 – Résidus verts (en tonnes)

	2012	2013	2014
Résidus verts	3 485 t	5 222 t	3 838 t

Comme les résidus verts représentent une part importante de la quantité de matières apportées aux écocentres, le graphique 4.2 permet d'illustrer les différentes catégories de résidus.

Graphique 4.2 – Résidus verts 2014



VALORISATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

La gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) constitue un autre service offert par Compo-Haut-Richelieu inc. Compte tenu de leur degré de toxicité, certains produits doivent être pris en charge avec soin afin de prévenir les situations fâcheuses qui pourraient survenir en cas de manipulations inadéquates. En effet, des substances dangereuses qui sont mélangées, secouées, comprimées ou chauffées peuvent engendrer des incendies ou même des explosions, sans parler des risques pour l'environnement.

L'écocentre du secteur Saint-Luc est le seul site de Compo-Haut-Richelieu inc. apte à recevoir et à gérer tous les produits dangereux résidentiels selon les règles de l'art. Sur place, les RDD sont identifiés et classés par catégorie dans un conteneur ventilé pour l'évacuation des émanations.

Globalement, ce sont 108 tonnes de plus de produits dangereux qui ont été traitées en 2014 en comparaison avec 2013, pour un total de 461,38 tonnes.

Tableau 4.5 – Résidus domestiques dangereux

	2013	2014	Écart 2013-2014
Batteries d'automobiles	9,86	9,27	- 5,98 %
Huiles usées	28,80	30,18	4,79 %
Matériel informatique et électronique	163,45	273,59	67,38 %
Peinture	78,25	82,57	5,52 %
Piles domestiques	11,56	10,13	- 12,37 %
Propane	8,15	10,10	23,93 %
RDD – Autres (écocentre Saint-Luc seulement)	53,47	45,54	- 14,83 %
TOTAL (en tonnes)	353,54 t	461,38 t	30,50 %

BON À SAVOIR!

Les résidus domestiques dangereux (RDD) contiennent des substances néfastes pour l'environnement, telles que :

- du mercure, du plomb, du cuivre, du plastique, du baryum, du béryllium, du cadmium et du verre.

Bien qu'elles soient nocives, ces substances peuvent être recyclées lorsqu'elles sont apportées à l'écocentre du secteur Saint-Luc.

Tableau 4.6 – Résidus domestiques dangereux divers

	2013	2014	Écart 2013-2014
Ampoules fluocompactes (en unités)	1 785	1 319	- 26,11 %
Cartouches d'encre (en unités)	2 173	2 189	0,74 %
Cellulaires (en unités)	130	150	15,38 %
Tubes fluorescents (en pieds linéaires)	10 076 pi	17 622 pi	74,89 %
Vélos (en unités)	335	329	- 1,79 %



GESTION DES APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Plusieurs appareils réfrigérants sont apportés aux écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc. par l'apport volontaire ou par l'entremise de la collecte de métal offerte sans frais.

Le fréon est le gaz permettant aux réfrigérateurs, climatiseurs et autres de générer du froid. Il s'agit toutefois d'un gaz toxique et inflammable, hautement dangereux pour l'environnement.

Afin de gérer adéquatement ces appareils, Compo-Haut-Richelieu inc. s'occupe de faire retirer le fréon en toute sécurité en faisant appel à une entreprise spécialisée et qualifiée dans le domaine.

En 2014, ce sont 499 unités auxquelles on a retiré le fréon, pour un total de 443 livres de gaz frigorigène.

Tableau 4.7 – Nombres d'unités par catégorie

	2013	2014	Écart 2013-2014
Climatiseurs	148	173	16,9 %
Congélateurs	53	15	-71,7 %
Déshumidificateurs	156	165	5,8 %
Machines à glace	1	0	-100,00 %
Réfrigérateurs	177	69	-61,0 %
Refroidisseurs d'eau	96	76	-20,8 %
Thermopompes	2	1	-50,0 %
TOTAL (en unité)	633	499	-21,2 %



Compo-Haut-Richelieu^{Inc.}

825, rue Lucien-Beaudin
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 5L2

Téléphone : 450 347-0299
Télécopieur : 450 347-7859
Courriel : info@compo.qc.ca
Site Internet : www.compo.qc.ca
Retrouvez-nous sur Facebook!